

Image not found or type unknown



renseignement caf et droits

Par **etoile75**, le **19/05/2010** à **20:07**

divorcé depuis 1999, j'ai toujours eu la garde conjointe de ma fille ,aujourd'hui elle a 13 ans et son père qui c'est remarié depuis 8 ans souhaite reprendre la garde afin de parfaire son education(college privé,club sportif...).

ayant moi meme deux enfants d'une union actuelle de 8 ans et 9 mois ,de ce fait il m'enleve la pension alimentaire et prend en charge son education totalement.

je la verrais tous les week-end ainsi que les vacances scolaire .

es ce que la caf va me supprimé mes droit pour 3 enfants ?en tenant compte que je n'aurais plus la pension ni peut etre l'allocation familial aurais je le droit au rsa.